



## Dès l'admission, traquer les doublons, ça paye !



Mme Eva AKOUCHE est admise en urgence le 13 juillet au terme de sa 5<sup>ème</sup> grossesse

- Son identité est saisie à l'admission, avec DDN au 19/12/1985
- Une RAI est prélevée
- Le soir même, naissance d'une petite Ella (2,9 kg, Apgar 10).



**Le lendemain, double alerte émise par le biologiste :**

- 1 - la RAI prélevée est positive avec un anticorps anti-RH4
- 2 - Doublet dans le logiciel du LBM et du dépôt : homonyme née le 18/12/1985 (ok avec titre de séjour) de phénotype A RH:1,2,-3,-4,5 KEL:-1 et anticorps anti-RH4 connu depuis 2016

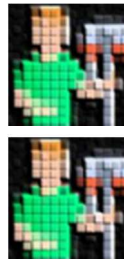
### DOUBLON :

Une même personne enregistrée sous plus d'une identité numérique



- ✓ Nom de naissance
- ✓ Prénom
- ✓ Genre
- ✓ [Nom d'usage]

➤ **DATE DE NAISSANCE DIFFÉRENTE**



Perte d'info et  
d'antécédents

**Méconnaissance d'un allo-anticorps anti-érythrocytaire maternel**



**DANGER POUR LA MÈRE ET L'ENFANT**

**Ici, par chance, aucun impact foetal ni néonatal,  
aucun besoin transfusionnel en péri-partum**

### TESTEZ-VOUS ICI EN



### IDENTITOVIGILANCE

La **recherche** de l'enregistrement d'un usager dans le référentiel d'identité de la structure est **impérative avant toute création** d'une identité, selon des modalités définies par chaque structure ou acteur de santé.

Les ES doivent disposer d'un référentiel unique d'identités assurant la cohérence des données pour l'ensemble des logiciels gérant des informations nominatives des usagers (RNIV Exigence PP12) Référentiel national d'identitovigilance (RNIV)



Je transmets le **lien mère-enfant** à la structure de délivrance

Et je n'oublie pas :  
**Un anticorps 1 jour, un anticorps toujours !**